SCIENCE ET RELIGION

Études pour le temps présent

L'ORDRE DE LA NATURE ET LE MIRACLE

FAITS SURNATURELS

ET

FORCES NATURELLES

CHIMIQUES — PSYCHIQUES — PHYSIQUES

PAR

le R. P. de la BARRE, S. J.

Professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris



PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

4, rue Madame et rue de Rennes, 59

1899



SCIENCE ET RELIGION

Etudes pour le temps présent

Collection de vol. in-12 de 64 pages *compactes.*

Prix : **0** fr. **60** le vol.

Les revues et les journaux les plus importants de la presse conservatrice et catholique ont accueilli avec les plus grands éloges les **Etudes pour le temps présent**.

C'est avec la plus rigoureuse méthode scientifique — mais mise à la portée de tous les esprits quelque peu cultivés — qu'elles traitent les problèmes et les questions qui tourmentent l'âme contemporaine et déroutent les meilleurs esprits.

Le nom de l'auteur de chacune d'elles est une recommandation.

Dès l'apparition des premiers volumes, les **Etudes pour le temps présent** ont obtenu un succès dépassant toute espérance. « *Elles ne méritent pas seulement d'être lues,* a écrit dans l'*Univers* un excellent juge, M. Edmond Biré, *ce sont des armes pour le bon combat ; il faut les répandre.* »

Voici une liste des ouvrages parus récemment :

— **L'Apologétique historique au XIX siècle. — La Critique irréligieuse de Renan** *(Les précurseurs — La vie de Jésus — Les adversaires — Les résultats),* par l'abbé Ch. Denis, directeur des *Annales de philosophie chrétienne.* **1** vol.

— **Nature et Histoire de la liberté de conscience,** par M. l'abbé Canet, docteur en philosophie et ès lettres de l'Université de Louvain, ancien professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Lyon. **1** vol.

— **L'Animal raisonnable et l'Animal tout court,** *étude de psychologie comparée,* par C. de Kirwan. **1** vol.

— **La Conception catholique de l'Enfer,** par M. Brémond, docteur en théologie, professeur de dogme au grand séminaire de Digne, **1** vol.

— **L'Eglise Russe,** par I.-L. Gondal, professeur d'apologétique et d'histoire au séminaire Saint-Sulpice. **1** vol.

— **La Fausse Science contemporaine et les Mystères d'Outre-tombe,** par le R. P. Th. Ortolan, O. M. I. **1** vol.

— *Du même auteur :* **Vie et Matière** ou **Matérialisme et Spiritualisme en présence de la Cristallogénie.** **1** vol.

— *Du même auteur :* **Matérialistes et Musiciens.** **1** vol.

— **Le Mal,** sa nature, son origine, sa réparation. *Aperçu philosophique et religieux,* par M. l'abbé Constant, docteur en théologie, lauréat de l'Institut catholique de Paris. **1** vol.

SCIENCE ET RELIGION

Etudes pour le temps présent

L'ORDRE DE LA NATURE ET LE MIRACLE

FAITS SURNATURELS

ET

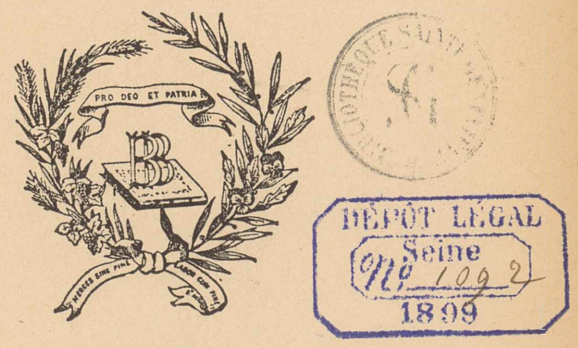
FORCES NATURELLES

CHIMIQUES — PSYCHIQUES — PHYSIQUES

PAR

le R. P. de la BARRE, S. J.

Professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris



PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

4, RUE MADAME ET RUE DE RENNES, 59

1899

IMPRIMATUR

Parisiis, die 17 Decembris 1898.

† Franciscus, Card. RICHARD,

Arch. Parisiensis.

PRÉLIMINAIRES

L'ORDRE DE LA NATURE ET LES GROUPEMENTS DE FORCES

C'est toujours une puissante image que l'on suscite, quand on a prononcé ce grand mot : la Nature. Mais l'image est essentiellement subjective et variable. Suivant les dispositions philosophiques et le tempérament intellectuel de votre auditeur, vous aurez évoqué le sombre fantôme qui hantait les méditations de Spinoza, ou bien cette divinité païenne et sensuelle, objet d'un culte pour le faux enthousiasme et la prétentieuse sensiblerie du XVIIIe siècle, cette Nature qui sous la plume des encyclopédistes conquit ses droits à l'initiale majuscule. Pour le positiviste, ce sera la combinaison mathématique de rouages inconscients qui accomplissent en grinçant leur tâche mécanique ; pour l'évolutionniste spencérien, la nébuleuse qui se fait et se défait, l'immense océan de l'Intégration et de la Désintégration, sans cesse construisant de nouveaux rivages avec les débris sablonneux arrachés à la côte voisine. C'est la froide, l'impersonnelle Nature : elle poursuit son œuvre implacable, alternant ses destructions et ses constructions, passant toujours impassible entre des

tombes et des berceaux, insouciante de nos larmes, de nos espoirs et de nos prières.

Pour toute une école, elle suffit à remplacer le Dieu des anciens jours.

Et pourtant, sur cette scène désolée, l'homme est-il le seul être personnel ? Le seul doué d'une activité consciente ? Y a-t-il vraiment des interventions spéciales de la Divinité ? ou du moins de créatures intermédiaires, esprits bienfaisants, ou démons ? Ces interventions sont-elles même possibles ? concevables ?

Le chrétien convaincu croit à leur réalité : il les appelle des miracles.

Mais, pour une foule d'âmes où la Foi s'est faite rare et vacillante, — j'allais dire nulle, — la croyance à l'intervention miraculeuse s'est conséquemment affaiblie. Tout au plus, on veut bien accorder une vague croyance à d'invisibles témoins, puissances mystérieuses, dominatrices de l'*au-delà*. Par moments l'homme s'inquiète de leur présence, comme le navigateur en marche vers une côte inconnue s'inquiète des feux intermittents qui percent l'épaisseur des brumes.

Le néo-mysticisme contemporain nous ramène à de semblables préoccupations. Il a discrédité, ou du moins atténué le fétichisme superstitieux du XVIIIe siècle, ruiné sa conception étroite des lois de la nature. Le souffle d'un dynamisme spiritualiste est venu rajeunir la science, et pratiquer une trouée lumineuse dans les formules embroussaillées du mécanisme rigide.

On admet donc plus facilement l'*intervention de forces supérieures venant modifier le jeu des forces inférieures*. On reconnaît que le cours des phénomènes peut être ainsi altéré ou compliqué. Mais, le principe une fois établi, on le perd de vue dans ses applications. Examinez attentivement les controverses relatives à des faits miraculeux : elles révèlent presque toujours l'inintelligence de cette donnée si générale et si féconde : l'association et la hiérarchie des forces. Tantôt on revient à la vieille conception de l'immutabilité des lois, telle que l'exposait le XVIII[e] siècle, et on semble ignorer tous les travaux modernes qui l'ont battue en brèche ; tantôt on refuse d'admettre le caractère miraculeux d'un fait parce que l'analyse y découvre certains éléments scientifiquement expliqués. Ce dernier sophisme nous paraît le plus criant et le plus déconcertant : il se produit à propos de la guérison d'une plaie, où le sceptique croit triompher en notant le jeu de forces purement physiologiques ou chimiques, ou bien à propos de faits préternaturels, offrant avec les faits de l'ordre naturel (hypnotisme, catalepsie, extase...) de nombreuses et d'inévitables analogies.

Tous ces malentendus tiennent à des notions scientifiques incomplètes et à des conceptions philosophiques fausses, touchant *l'ordre de la nature* ou plus exactement, *l'ordre naturel des groupements de forces physiques*.

Tout d'abord, que faut-il entendre par : *ordre de la nature ?*

Est-ce la succession régulière de certains faits visibles, de certains phénomènes apparents ? — Ou bien faut-il chercher cet ordre dans des *éléments simples*, inaperçus du vulgaire, mais démêlés par la science : *forces, tourbillons, atomes, irritabilité vivante, réflexes nerveux* — unités élémentaires de toutes sortes, baptisées de cent vocables, revêtues des symboles les plus divers ?

Les expressions si usitées : « ordre de la nature... lois de la nature » ne doivent point nous faire songer uniquement à ces *successions de phénomènes complexes* dont la belle ordonnance rend le spectacle de l'univers si intéressant pour le savant, le philosophe et le poète : « La succession des jours et des nuits, des saisons, des années, les phases diverses de la vie végétale et de la vie animale, la naissance, la croissance et la mort ; l'harmonie des règnes et des espèces... sont des exemples généraux de l'ordonnance dont nous voulons parler ici. On a donné le nom de loi à ces successions diverses de phénomènes ordonnés ; on dit la loi de la succession du jour et de la nuit, la loi de la succession des saisons, la loi des produits végétaux, la loi des naissances, etc... Mais le sens du mot perd ici sa rigueur, comme un instant de réflexion le démontre (1). »

Il existe certainement dans cet univers visible, un enchaînement régulier de phénomènes, scientifiquement constaté, avoué de tous. Mais, en reconnaître

(1) P. de Bonniot, *Le Miracle et ses contrefaçons*, p. 12.

l'existence d'une manière quelconque ne saurait suffire à la question présente.

En un jour de revue, l'ordre d'une armée n'est pas simplement la disposition générale des masses qui évoluent — saisie dans un coup d'œil superficiel : cette harmonie d'ensemble, subordonnée à des causes plus immédiates et plus intimes, ne subsiste que par l'accord individuel des parties en mouvement — par la solidarité qui relie les unités de toutes sortes, par l'exacte dépendance qui règne entre les divers grades hiérarchiques.

De même l'ordre de la nature n'est pas simplement la succession de certains faits apparents : il consiste en définitive dans les groupements, enchaînements d'atomes et de forces — minérales ou vivantes — conscientes ou inconscientes — véritables unités de combat sur le champ de manœuvre où la Nature exécute ses évolutions cosmologiques.

En un mot : l'*ordre de la nature n'est pas la suite nécessaire et invariable de certains faits — il est le groupement et l'enchaînement des activités physiques élémentaires*.

Au cours de la présente étude, nous distinguerons soigneusement : d'une part, *la constance de l'ordre partiel, ou loi élémentaire* — d'autre part, *la succession régulière des phénomènes*, l'ensemble des groupements physiques, chimiques, psychiques. — Ensemble ou série dont une cause étrangère, une

force supérieure — humaine, angélique ou divine — peut interrompre le cours (1).

L'ensemble est modifié : le fait scientifique subit une déformation ; sa loi semble sous le coup d'une *dérogation*.

Le corps d'armée est disloqué : mais les petits bataillons, les groupements partiels peuvent bien souvent subsister avec leurs forces et leurs points d'attache. — D'où la persistance de certaines manifestations naturelles — parfois assez nombreuses ou assez considérables pour masquer — du moins pour obscurcir — l'intervention supérieure.

Par exemple :

Dans une *cicatrisation miraculeuse*, on pourra constater des soudures hâtives, incomplètes : marques évidentes, semble-t-il, d'un travail naturel.

Dans l'état mental du prophète ou de l'extatique apparaîtront des éléments normaux parfaitement explicables par la science. Celle-ci va pousser des cris de triomphe.

De la sorte, soumis aux critiques de détail, le fait total semblera naturel ; et nous nous trouvons en présence d'une double difficulté, formulée comme il suit par nos adversaires :

(1) On voit que nous prenons le miracle dans son acception la plus large, en y comprenant le *miracle angélique* — c'est-à-dire *toute intervention d'une volonté réfléchie dans le cours des phénomènes naturels*. C'est le miracle auquel s'adressaient les négations de Renan. — Le positivisme affecte de l'ignorer, comme échappant à toute sérieuse tentative d'observation scientifique.
En outre, pour éviter une terminologie trop rébarbative, nous employons le terme *surnaturel* — au sens très usité parmi nos contemporains — comme équivalent à l'expression théologique : *préternaturel*.

1° « Dans les soi-disant *guérisons miraculeuses*, opérées par voie de cicatrisation, on trouve des traces irrécusables d'activités naturelles, chimiques ou physiologiques. Donc les guérisons elles-mêmes appartiennent à l'ordre naturel ;

2° « Dans les soi-disant *extases* ou *visions préternaturelles*, on constate des faits étranges, mais pourtant familiers à tous ceux qui connaissent la puissance de l'organisme, et la complication des phénomènes d'imagination. Donc, l'hypothèse préternaturelle n'est pas nécessaire. »

Etudions la portée de ces deux objections. Cette étude de réalités *concrètes* nous servira de préparation pour aborder une troisième objection, plus abstraite, mais plus précise et plus nette, en raison même de son caractère scientifique et logique :

3° « Le miracle est une *notion antiscientifique* inconciliable avec l'immutabilité de la loi physique. »

FAITS SURNATURELS

ET

FORCES NATURELLES

Chapitre I

Activité et persistance des forces naturelles dans les tissus vivants.

Commençons par le domaine de la *vie plastique* ; rendons-nous compte des conditions suivant lesquelles se forment les tissus vivants, conditions identiques d'ailleurs à celles de leur reconstitution après une lésion accidentelle.

L'atome chimique est, aux yeux de la science, l'élément ultime de la matière vivante. Seulement, entre l'individualité isolée de cet atome et la structure complexe du vivant, la science envisage des synthèses intermédiaires. Ainsi que dans une grande ville, les agglomérations partielles constituent des cités, ainsi dans le corps vivant, des synthèses intermédiaires s'échelonnent entre l'élément atomique et la totalité de l'organisme.

De la synthèse des atomes résultent ces édifices compliqués que nous révèle la chimie organique : corps gras, principes constitutifs des huiles et des

essences végétales, principes immédiats des tissus animaux.

Et ces édifices deviennent eux-mêmes des éléments pour une synthèse plus haute : à l'heure solennelle où s'opère l'évolution du germe, elle les élabore, elle les répartit, et les utilise dans la construction synthétique d'un organisme spécial.

Et l'assemblage synthétique des organismes constitue l'être vivant.

Formation des tissus : l'idée directrice. — Comme il n'y a rien de plus esthétique parmi la variété des harmonies Providentielles, aussi rien n'est plus philosophique, plus fécond en conséquences que l'étude de cette merveilleuse évolution où nous voyons s'exercer *les activités inférieures*, chacune *suivant* sa loi, *mais sous la dépendance d'une puissante hiérarchie.*

Voyez ce petit germe, ce gland tombé du chêne : humble semence qui attend les fécondes influences du soleil et de la nature. C'est bien peu de chose ; mais cet atome a les promesses de vie : il va les faire valoir.

Sa texture est d'abord homogène : elle n'est pas même une miniature de l'être futur. Car, la science s'est prononcée sur ce point : le germe ne se développe point par de simples additions extérieures. Ce n'est pas une construction dont les frêles cloisons seraient petit à petit renforcées, épaissies, dont les microscopiques compartiments seraient élargis par une sorte de poussée intérieure et de dilatation pro-

gressive. Non ! aucune trace de divisions primitives : les compartiments, les grandes lignes même de l'architecture n'existent pas.

Où est l'architecte ? il est là, invisible, caché parmi les matériaux de son œuvre future. C'est le germe lui-même.

Le voici à l'œuvre. Il répartit les matériaux, chacun dans sa direction propre ; il distribue ici le carbone, là l'oxygène... Utilisant tous ces éléments de construction, il ébauche le dessin des organes ; il dégage l'hétérogène de l'homogène ; il fait sortir de la primitive indétermination un édifice compliqué dans ses détails, harmonieux dans son ensemble. Et par la vertu de ce groupement synthétique, par le travail sourd, l'active énergie de cet architecte microscopique, un être vivant est apparu dans le monde !

Pour peindre cette évolution initiale de l'être vivant, Cl. Bernard use d'un mot, discutable pour l'exactitude, mais avantageux par sa concision pittoresque : il fait intervenir une *idée directrice,* c'est-à-dire un principe donnant à l'évolution du germe sa forme générale, tout en laissant les activités élémentaires et inférieures s'exercer suivant leurs propres formules : « Ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, mais bien la création de cette machine qui se développe sous nos yeux dans des conditions qui lui sont propres et d'après une idée définie qui exprime la nature de

l'être vivant et l'essence même de la vie. Ce qui est essentiellement du domaine de la vie, et ce qui n'appartient ni à la physique ni à la chimie, ni à rien autre chose, c'est l'idée directrice de cette évolution vitale. Dans tout germe vivant il y a une idée directrice qui se développe et se manifeste par l'organisation. Pendant toute sa durée, l'être vivant reste sous l'influence de cette même force vitale créatrice, et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser. Ici comme partout, tout dérive de l'idée qui elle seule crée et dirige. » *(Introduction à l'Etude de la Médecine expérimentale,* p. 163.)

Ainsi la formation primitive est une synthèse, et cette synthèse est la réalisation d'une idée. Peut-être est-ce la même pensée que cherchait à rendre M. Sully-Prudhomme, lorsqu'il nous dit de la matière :

Elle est à l'idéal de telle sorte unie
Qu'on y sent travailler l'esprit :
Non comme un modeleur dont court le pouce agile,
Mais comme le modèle éveillé dans l'argile,
Et qui lui-même la pétrit.

Persistance des activités subalternes en présence des forces supérieures. — Mais si cette idée est justement appelée *directrice,* c'est qu'elle dirige certaines activités, c'est par conséquent qu'*elle les suppose s'exerçant suivant les lois physico-chimiques qui leur sont propres.*

Ainsi la force dite *vitale* vient *se superposer* à ces lois et domine le cours des phénomènes moléculaires. Les choses se passent de la sorte non seulement dans

l'édification initiale, mais dans la conservation de l'organisme, dans l'incessant apport et la continuelle utilisation des matériaux qui réparent ses pertes quotidiennes, ou même dans le travail de régénération plus intense, dans l'intervention renouvelée de l'idée directrice, en présence d'une reconstitution nécessaire.

Voilà bien ce que nous avions annoncé : autonomie partielle des activités inférieures. Elles sont dépendantes, mais elles ne sont pas annulées. Les lois qui président aux combinaisons chimiques, à la chaleur de combinaison, les lois de dissolution des solides et des gaz dans les liquides, en un mot tous les faits partiels subsistent dans le grand fait de plasticité de l'organisme : seulement à l'état de faits subordonnés et d'activités instrumentales (1).

S'il en est ainsi des forces physico-chimiques à l'égard du principe vital, en sera-t-il autrement des diverses manifestations du principe vital, des diverses propriétés de l'organisme, dans l'hypothèse d'une force plus élevée venant les diriger, et, tout en les modifiant, les utiliser en vue d'un effet supérieur au cours ordinaire de leur activité. Cette propriété de l'idée directrice présidant à la construction de l'organisme, à son entretien, à sa restauration partielle, est-il nécessaire qu'elle soit annulée au cours de la reconstitution d'un tissu et de la cicatrisation d'une plaie ?

(1) Inutile de rappeler aux familiers de la métaphysique scolastique tout ce que doit leur dire ce terme : *activités instrumentales*. Nous ne l'avons point écrit sans dessein.

Le bon sens et la tradition théologique nous disent que Dieu ne s'est pas interdit le concours instrumental des causes secondes. Jusque dans la guérison d'une plaie, nous pouvons reconnaître ce que le physiologiste appelle parfois la *nature médicatrice*. Le pouvoir plastique qui reproduit l'être vivant suivant son type et son moule primitif peut tout à la fois être miraculeux et contenir des traces de l'activité naturelle.

Ainsi, qu'on cesse de s'étonner de certains caractères secondaires, qui trahissent, dit-on, le caractère naturel d'une guérison. Ces effets secondaires n'ont rien qui nous embarrasse, *pourvu que le fait miraculeux soit sérieusement établi par ailleurs*. Que la cicatrisation soit progressive en certains points ; qu'elle laisse après elle toutes les traces de soudure plus ou moins parfaite, ordinairement consécutives aux cicatrisations d'ordre naturel ; que certains restes de débilité s'accusent encore ; que l'usage d'un membre ne soit pas rendu de prime abord dans son plein et entier exercice, qu'est-ce que tout cela prouve, sinon le rôle joué dans toute guérison par des activités naturelles subordonnées à la cause adéquate du fait miraculeux ?

Objection et réponse : distinction capitale. — « S'il en est ainsi — vous dira-t-on — le fait miraculeux devient un fait comme un autre. — Résultat plus compliqué, agencement nouveau de forces existantes : soit. Mais scientifiquement, il rentre dans une série de phénomènes natu-

rels, susceptibles de s'expliquer par des lois connues.

« Et donc, s'il satisfait aux formules qui régissent la nature, — au regard de l'observation scientifique, il demeure un fait naturel. Autant dire *qu'il ne saurait être constaté scientifiquement.* »

Nous répondrons :

Pour satisfaire à toutes les lois qui régissent la matière, l'effet merveilleux n'est pas nécessairement expliqué, il se peut qu'il réclame une explication ultérieure.

Quand même l'observation scientifique n'y trouverait démentie aucune formule physique ou chimique — elle peut y constater un fait supérieur à la physique et à la chimie, *supérieur à la biologie elle-même* (supérieur et non contradictoire). Elle peut suspendre l'activité d'une force qui va *plus loin* sans procéder *autrement*.

C'est qu'il faut bien retenir une distinction capitale.

Autre chose est le *mode d'action d'une force*, *sa direction*, *sa loi* : autre chose, la *limite* qu'elle ne saurait franchir dans cette direction même.

En d'autres termes :

Autre chose est la *loi* — la *raison idéale*, comme disaient les anciens ; l'*idée directrice*, comme s'expriment les modernes — autre chose, le *caractère borné de toute activité créée.*

L'effet miraculeux, tel que l'entend la théologie catholique, respecte l'idéale nécessité de la loi : il

porte toujours l'empreinte de l'*idée* directrice : mais il ajoute à la *puissance* dynamique, il complète la richesse de vie. Embryonnaire ou médiatrice, l'activité vitale est comme une semence : elle est circonscrite dans les limites de l'espèce, et ne saurait aller plus loin. Mais l'effet miraculeux ira plus loin. « En « quelque façon les *formules idéales* méritent le « nom de causes sans être pourtant comparables à « des causes productrices (séminales)... Les miracles « ne se font pas en dehors de ces formules idéales... « mais on peut dire légitimement qu'ils se font en « dehors des activités *productrices* (1). »

Loi directrice et puissance bornée. — Insistons sur cette distinction.

Dans les phénomènes biologiques, tels que la production ou régénération de tissus organiques, la science constate : d'une part, *l'idée directrice*, le plan d'organisation suivant lequel s'opère l'évolution génératrice ou médiatrice — d'autre part, certaines conditions de *finitude*, de *limitation*, je veux dire que cette activité ne peut s'affranchir des limites normales. Son exercice requiert une durée déterminée ; elle est incapable d'effets trop vastes ou trop compliqués.

1° *L'idée directrice.* Nous pensons en avoir suffisamment expliqué la nature : elle constitue *la forme essentielle de toute* évolution vitale (2).

(1) Somme Théologique. I, 115, (a. 2).

(2) Nous disons de *toute* évolution vitale. Car toute évolution de ce genre, assujettie à passer par une *succession de formes définies*, reproduit dans cet ensemble un type caractéristique

En ce sens, tout fait, si merveilleux qu'il soit, présente une conformité réelle avec les lois de la nature. Le miracle ne se fait point en dehors de l'idéale nécessité des causes réelles ou possibles : « *Prœter rationes ideales non fiunt miracula.* »

En d'autres termes : le *miracle n'est point l'irrationnel.*

2° Mais, en tout genre d'activité, autre chose est *l'ordre,* autre chose la *puissance.*

Et, pour le cas présent, en fait de production et de régénération — outre la *direction typique,* outre la *loi idéale du phénomène évolutif* — nous pouvons considérer *les conditions caractéristiques de sa puissance :* c'est-à-dire sa soudaineté, son ampleur et sa complication relatives.

Sa soudaineté : pour la même œuvre, dans la même direction d'activité — (soit la reconstitution d'un poumon lésé) — l'évolution génératrice ou médicatrice peut être instantanée, ou bien elle peut suivre un cours normal, progressif et lent. Entre une tumeur lentement assainie et soudainement guérie, la différence est notable, quand même l'évolution est identique. Mêmes lois observées, mais suractivité de force déployée. — Et l'observation nous apprend que cette suractivité est *au-dessus du pouvoir* de la nature, quand il s'agit de certaines lésions organiques.

Son ampleur et sa complication. — Autre chose

(autrement il n'y aurait pas de fait scientifiquement défini). — Toute évolution, entendons-le, normale ou accidentelle, spécifique ou monstrueuse, saine ou morbide, en un mot, pour un type donné, l'évolution est constante.

est la cicatrisation d'un fragment de tissu : autre chose, la reconstitution d'un organe important et compliqué. L'observation nous apprend que pour une espèce donnée, *la puissance médicatrice a ses limites.*

« Il ne serait peut-être pas facile de dire où s'arrête « dans la nature vivante la vertu de régénérer telle « ou telle partie de l'organisme. L'observation per- « met cependant d'affirmer que cette vertu est d'au- « tant plus complète que l'organisme est plus impar- « fait et qu'elle diminue à mesure qu'on s'élève dans « l'échelle zoologique. Ainsi un simple fragment « de polype reproduit un nouveau polype ; le crus- « tacé ne régénère déjà plus que certains organes, « par exemple les pattes. Dans les mammifères, le « privilège est restreint à la restauration de frag- « ments de tissus. A ce degré jamais la partie essen- « tielle d'un organe ne reparaît quand elle a été dé- « truite (1). »

Au delà des puissances finies : Constatations médicales. — Ainsi, bien que le savant se trouve en présence d'un fait *certainement biologique*, d'un processus soumis aux conditions des sciences spéciales (physique, chimie, biologie) — il peut en même temps constater que les *limites naturelles* ont été *certainement* dépassées : limites imposées par la *nature intime* de la force vitale — génératrice, soumise aux conditions du temps —

(1) P. de Bonniot, *Le miracle et ses contrefaçons*, p. 229-30.

imposées encore par la complication de la synthèse produite.

Le médecin parle comme le théologien :

« Bourriette avec son œil perdu depuis vingt ans, sa pupille dilatée et immobilisée par la cicatrice ; Blaisette Soupenne avec ses deux yeux entourés d'un demi-cercle de chairs violacées et saignantes ; Busquet avec son vaste abcès scrofuleux, qui depuis trois ans résiste à tous les traitements, nous fournissent des observations concluantes.

En présence de lésions matérielles bien constatées, que tout le monde peut apprécier, la discussion est facile à conduire. On sait à quelles lois sont soumises dans leur évolution ces plaies et ces altérations profondes. Sur ce terrain, ces merveilles opérées par l'imagination ont une limite, et cette limite n'est pas loin ; c'est d'abord la loi même de la formation des tissus organiques.

Les nerfs ne peuvent seuls restaurer les tissus ; il leur faut des matériaux nouveaux apportés par le sang. Dans certaines circonstances, la restauration est absolument impossible aux forces ordinaires de la vie. Un membre amputé ne peut se reproduire ; un œil enlevé ne se reforme pas. Dans ces conditions, la guérison est toujours miraculeuse.

Mais pour les tissus qui peuvent se régénérer comme la peau, les muscles ou les os, une restauration instantanée est encore supérieure aux lois de la

nature (1), *à la puissance de l'organisme*. Les tissus se reforment comme ils se sont formés, au moyen de cellules nouvelles engendrées sur place. Et pour cette opération, il faut que le courant sanguin apporte des matériaux : *rien de tout cela ne peut être instantané*. Voilà pourquoi une plaie étendue, ancienne, dont on ne peut rapprocher les bords, ne peut être guérie en quelques heures.

Attribuer ce résultat à des émotions morales, comme le font quelques médecins en parlant des guérisons de Lourdes ; croire que l'imagination a une force assez grande pour modifier les lois de formation des tissus : c'est se mettre en opposition avec les principes les plus incontestés de notre science. Autant vaudrait imiter Bacon, qui se proposait de rechercher si l'imagination ne parviendrait pas à mûrir des nèfles en vingt-quatre heures. L'illustre chancelier ne paraît pas avoir réussi dans sa tentative. Nous ne pensons pas que personne, même parmi ses plus fervents disciples, ait continué ses recherches (2). »

En résumé : quand même nous admettons que tout phénomène de production ou de régénération — si merveilleux qu'il soit — s'opère suivant une

(1) Nous respectons l'intégrité du texte, et reproduisons toutes les expressions du savant médecin. Elles ne constituent pas — nous le pensons — un désaccord philosophique. Du reste, bientôt serrant de près la question, nous finirons par voir en quel sens il y a *dérogation aux lois de la nature* : en ce sens, d'une activité *surpassant la puissance finie* et se manifestant par des effets *ultra-normaux*.

(2) Dr Boissarie. *Lourdes depuis 1858*, p. 96-97.

formule *rationnelle, conforme à la logique des causes* (1) ; pourtant cette direction évolutive laissera constater une intervention supérieure, dont les effets surpassent en soudaineté, en grandeur et en complication, la portée normale des effets naturels.

De cette possibilité, la raison foncière est très simple, quoique profondément philosophique : *aussi bien que toute cause naturelle,* la puissance génératrice et médicatrice *est finie.* Sans pouvoir toujours exactement délimiter ses bornes, nous voyons qu'elles existent ; nous les connaissons même avec une approximation suffisante, pour affirmer que seule une intervention supérieure est capable de les reculer, de déplacer notablement leur limite d'élasticité.

Puissance finie : Nouvel aspect expérimental. — Mais cette *finitude* de la force naturelle, cette *supériorité* caractéristique d'une intervention étrangère s'accentuent encore plus, lorsque le savant vient à constater (en présence d'un agent naturellement très déterminé, c'est-à-dire restreint et défini dans une sphère d'opérations naturelles) — la production d'effets *très différents, sans analogie entre eux.*

C'est ce que le Dr Vergez signale avec insistance, et désigne sous les termes de « *divergence d'action absolue.* »

« Si l'on me demande ce que j'ai vu à Lourdes, je puis répondre :

(1) « *Rationes ideales possunt dici causales... et prœter hujusmodi rationes non fiunt miracula.* » (Somme Théolog. I. 115, 2.)

« Par l'examen des faits les plus authentiques, placés au-dessus du pouvoir de la science et de l'art, j'ai vu, j'ai touché du doigt l'œuvre divine, le miracle.

« J'ai vu de l'eau naturelle, dotée d'une *vertu contingente*, supérieure aux forces dont peut disposer la nature et *d'une divergence d'action absolue*. Cette eau toujours la même, invariable, je l'ai vue produire des effets surnaturels très différents, *sans analogie entre eux*.

« Arracher un enfant à la mort ; rétablir la vue dans un œil insensible à la lumière par suite d'une lésion traumatique profonde ; rendre la plénitude des mouvements et des membres paralysés ; guérir un ulcère chronique, étendu, très rebelle ; telles ont été ses premières opérations.....

« Il y a là certainement une *force contingente* supérieure à celles qui ont été départies à la nature ; étrangère par conséquent à l'eau dont elle se sert pour manifester sa puissance (1). »

Nous le répétons, le miracle n'est pas l'*irrationnel*. Ce complément d'une puissance finie, cet agrandissement d'une activité naturelle, cet enrichissement de la vie qui semble se réveiller du fond des possibilités latentes, à l'appel d'un *Fiat créateur* (2) — tout

(1) Ces dernières lignes sont du *premier Rapport* du Dr Vergez. Voir le Dr Boissarie, *Lourdes depuis 1858*. Chap. II.

(2) Saint Augustin a dit : « Nous disons de tous les miracles qu'ils sont contre la nature ; or cela n'est pas. Comment en effet serait contre la nature ce qui est produit par la volonté de Dieu, puisque *la volonté du Créateur souverain est ce qui constitue la nature de toute chose créée ?* » (Cité de Dieu, XXI. c. 8.) Le P. de

cela est bien susceptible d'une constatation scientifique, sans que cette observation inflige un démenti aux lois de la nature.

Ainsi envisagé, le miracle n'est pas l'irrationnel. La force naturelle peut encore suivre un *processus rationnel*, tout en allant plus loin que ses bornes ordinaires.

Dérogation ? — Question de mot. — Si pourtant l'on voulait appeler *loi de la nature* cette impuissance à sortir de certaines bornes naturelles, et compter pour *dérogation* cette irruption de l'activité au delà de ses limites normales — les querelles de mots peuvent être évitées : il suffit de s'entendre.

Finalement, nous nous trouvons en face d'une acception toute spéciale du mot *loi*. Sous cet aspect, la loi n'est plus le *rapport* entre deux activités, *entre deux quantités variables :* (1) il s'agit plutôt de ce que l'on peut appeler *loi interne*, principe substantiel et foncier qui mesure *dans chaque être* sa possibilité d'action : à peu près comme l'étiage d'un fleuve mesure la richesse de ses eaux.

En ce sens, la loi d'un être est sa *limite :* « Tout ce qui est fini a un double aspect, le dedans et le

Bonniot remarque à ce propos : « Le miracle est de même ordre que l'acte créateur, une opération immédiate de la nature divine. Or *la création ne saurait déroger à aucune loi*, ni se trouver en opposition avec la nature ; car rien ne déroge et rien ne s'oppose à ce qui n'est pas..... Le miracle pour Dieu dont il est l'œuvre immédiate est en dehors de la nature et de la loi. » (*Le miracle*, p. 22.)

(1) On verra plus loin que telle est la définition donnée par les physiciens actuels.

dehors, sa réalité et sa limite ; il en est de même pour la loi physique. Envisagée par le dehors, du côté de sa limite, elle devient *négative*... Tout agent créé se trouve nécessairement enfermé dans des bornes étroites, au delà desquelles son action ne peut pas plus s'étendre que sa substance. De même que sa substance matérielle remplit positivement un lieu d'une étendue déterminée, au delà duquel elle cesse d'être et se trouve comme enfermée par le vide, la négation de son être ; de même ses propriétés actives perdent toute énergie, toute efficacité au delà d'une certaine sphère que sa loi négative lui interdit de dépasser.

Un être vivant, par exemple, porte en lui-même le principe qui le fait vivre et la loi suivant laquelle sa vie parcourt son évolution ; en cela tout est positif. Mais il est une limite où ce principe de vie s'épuise totalement : cette limite s'appelle d'un nom tristement familier, la mort ; or, c'est une loi négative pour tout être vivant de ne pas revenir à la vie après la mort (1). »

(1) P. de Bonniot. *Le miracle*, p. 9.

Chapitre II

Activité des forces naturelles. — Trame de notre vie psychique.

Nous pouvons quitter le monde de la vie organique et gagner une région supérieure : vie de l'imagination et de la sensibilité — ou suivant la terminologie actuelle : *vie psychique* (1).

Bien que supérieure à la vie plastique de l'organisme, c'est encore une *vie* : elle nous offre, par conséquent, le caractère de toute vie : assimilation suivant un type idéal, et synthèse créatrice. De même que les principaux organes de nutrition fournissent à la vie organique ces matériaux qui, lentement élaborés, viennent prendre leur place au sein des tissus, de même les sens extérieurs fournissent à notre activité interne des *images*, éléments et cause matérielle d'une vie plus parfaite, molécules d'un édifice plus voisin de la synthèse idéale.

Pour bien le comprendre, rappelons-nous :

Que ces images sont de nature matérielle ;

Qu'elles peuvent devenir les éléments de combinaisons multiples.

(1) L'usage a prévalu généralement d'employer ce terme *psychique* — dans toute l'étendue que lui a donnée la science contemporaine — sans rien préjuger des conséquences abusives que le matérialisme cherche à en tirer, assimilant des faits d'ordre divers.

Ces images sont de nature matérielle. Inutile d'insister sur un point hors conteste désormais. Il est remarquable qu'en pareille matière, la philosophie catholique s'accommode aux découvertes modernes mieux que ne pouvait le faire un spiritualisme officiel, bon il y a vingt ans — maintenant vieillot et démodé. Dès le moyen âge — époque si facilement accusée de routine et d'ignorance, on avait pressenti la véritable nature de ces phénomènes mystérieux. Dès lors, l'*image* — ou, comme on disait, le *phantasme* — était tenu pour une réalité matérielle. Dès lors on admettait hardiment la possibilité de sa projection extérieure par voie de vibration communiquée au fluide ambiant (1).

Ces images sont les éléments de combinaisons multiples : tantôt associées par une activité réfléchie et volontaire, tantôt livrées aux fantaisies d'un automatisme plus ou moins inconscient, elles constituent l'alphabet de ces mille et une manifestations mystérieuses où s'affirment l'extraordinaire fécondité et le génie créateur de notre faculté imaginative.

Quoi de plus variable en apparence, quoi de plus

(1) *Saint Thomas. Summa Th.* I, q. 117, a. 3, ad 2m. Le R. P. Portalié (*Etudes*, avril 1892, page 583) résume ainsi la pensée de Théologiens Médiévaux ; « 1° Un phénomène de l'ordre interne et psychique, émotion, image vive, etc... agit puissamment sur tout l'organisme humain au moyen des esprits vitaux, disons de l'influx nerveux ; 2° cet organisme ainsi modifié peut influer à son tour sur un autre, grâce à une action physique transmise par l'intermédiaire de l'air... » — Voir aussi sur cette transmissibilité des images cérébrales, l'hypothèse émise par le R. P. de Bonniot, dès 1879, dans *le Miracle et les Sciences médicales*, p. 400.

insaisissable que les manifestations diverses de notre sensibilité, de notre imagination, de nos émotions ? — Ce monde si divers et si nuancé, semble appartenir plutôt à la vie de l'âme — vie de spontanéité et de liberté — où ne sauraient pénétrer les rigoureuses combinaisons de l'automatisme scientifique.

Pourtant la science y retrouve encore des *associations* et des *groupements*.

Qu'il s'agisse simplement d'images — qu'il s'agisse de ces agencements plus compliqués, où l'imagination suscite l'émotion, où l'émotion suscite elle-même des tendances, des appétits, jusqu'à des mouvements extérieurs — en tous cas, nous retrouvons des éléments qui s'organisent, des matériaux soumis à certaines lois de combinaison.

Les associations d'images. — *Les images s'associent.* Elles s'appellent les unes les autres : le rêve en est une preuve indiscutable. Un fil mystérieux les rattache comme la chaîne qui retient les grains d'un chapelet. Voilà près d'un siècle, un philosophe anglais, Hamilton, disait déjà avec une grande précision : « Sont suggérées les unes par les autres les pensées qui auparavant ont fait partie d'un même tout, d'un même acte de connaissance » (1).

Le philosophie et la physiologie contemporaines

(1) M. Pierre Janet, en citant ce texte, ajoute : « M. Taine considère de même les associations comme des renaissances partielles de totalités qui tendent à se reformer complètement. (*L'Intelligence*, I. 144). M. Paulhan... essaie aussi de rattacher l'association à l'acte de synthèse considéré comme fonction générale de l'esprit ». Cf. Ferri. *la Psychologie de l'Association*. 1883, 231.

n'ont cessé de développer ces vues : bien que ce pouvoir d'association soit en lui-même un profond mystère, cependant une fois admis, il projette sur un grand nombre de faits psychiques une éclatante lumière.

Les images sont des atomes, éléments de construction *phantastique*, aussi bien que les atomes chimiques étaient des éléments de construction vitale. Ils se prêtent assurément à des combinaisons multiples et capricieuses, par là bien différentes du type invariable imposé aux vivants. Néanmoins, ce qui semble caprice est régi par les lois ; les images ne s'associent point suivant des rencontres fortuites. Il existe entre elles des connexions nécessaires et des rapports organiques dont une observation patiente commence à débrouiller le chaos.

De même que les forces physico-chimiques conservent leurs lois propres tout en concourant à l'exécution du phénomène vital, de même sous la maîtrise de l'intelligence et de la volonté, *le jeu des images ne laisse pas de conserver sa nature définie, ses modes de combinaisons partiellement automatiques*, grâce à des liaisons qui subsistent et à des influences qui ne cessent de s'exercer.

Voilà un point important, une vérité féconde en conséquences. Jetons un coup d'œil sur ses principales applications. Elles seront variables, suivant que les éléments de l'imagination artistique, ou les matériaux du rêve seront plus ou moins abandonnés à leur

activité spontanée, plus ou moins dominés par une direction supérieure.

Si la direction supérieure prévaut absolument, si l'imagination est au service d'une intelligence et d'une volonté maîtresses, alors tous les éléments se disposent suivant une double loi de puissance et d'ordre : vous aurez les créations du génie artistique, dans la plénitude de sa force et de sa maturité.

Si la direction supérieure n'intervient que mollement, par intermittences, à la façon d'un souverain qui règne et ne gouverne pas, si c'est en un mot le travail d'une demi-rêverie, — alors les éléments tendent à se disposer d'eux-mêmes, capricieusement en apparence, mais en réalité, suivant leurs propres lois, celles de l'imagination. Et ainsi, vous aurez à des degrés divers, des productions plus ou moins intellectuelles, plus ou moins poétiques ou artistiques, — parfois les incohérentes élucubrations d'un génie sans fermeté, d'une personnalité impuissante à s'affirmer, d'une originalité fausse, tout entière faite de faiblesse et de passivité.

Enfin, si le travail de l'imagination est absolument automatique, dans un sommeil quelconque, naturel ou hypnotique, vous aurez des synthèses partielles, des associations d'images de toutes formes, parfois peu éloignées de la régularité logique : ce seront des édifices de forme et de structure variables, des systèmes de toutes valeurs, depuis les constructions les plus élémentaires, — parfois de courtes chaînettes, composées de deux ou trois anneaux — parfois

des associations d'images un peu plus compliquées — jusqu'à ces rêves si bien coordonnés, si bien systématisés où les images se suivent, s'appellent les unes les autres — où, non contente de leur association partielle, elles envahissent le champ de l'action, elles suscitent des images de mouvement en harmonie avec les tendances du rêve et les appétits causés par sa représentation — systèmes d'images, de tendances et d'action, d'efforts parfois puissants, où tout l'être animal, toutes les facultés de mouvement et de relation entre en jeu, — en un mot, où tous les ressorts de la machine se tendent automatiquement, pour atteindre le but convoité dans le rêve !

Groupes d'images et de mouvements : procédés d'étude psychique. — Car *l'image* finit par susciter des *mouvements*.

Le rêve interne tend à faire irruption dans la vie extérieure : en général, toute imagination, de sa nature, est spontanément motrice.

En effet, notre vie de sensibilité et d'imagination a son retentissement dans notre vie passionnelle et à travers notre vie passionnelle, dans les attitudes et les mouvements extérieurs.

Ici, comme toujours, des groupes, des enchaînements. — Comment la science psychique est-elle parvenue à les étudier ? Il importe de comprendre, au moins sommairement, ses principaux procédés.

Quand la science veut étudier, elle *analyse*, c'est-à-dire qu'elle *sépare* et qu'elle *isole*.

Elle *isole* de toute autre substance l'espèce chimi-

que : dissolution absolument sans mélange, cristal d'une pureté parfaite : ainsi la science possède l'échantillon nécessaire.

Elle *isole* jusqu'au plus délicat faisceau de lumière : elle lui fait parcourir un milieu diaphane, le forçant à s'y réfléchir et s'y réfracter à sa guise : le décomposant en des radiations plus simples... ainsi elle connaît ses lois.

Elle fait quelque chose de semblable pour les diverses manifestations de notre vie psychique : elle *isole*, elle captive pour ainsi dire les rayonnements distincts de notre imagination et de notre sensibilité. Elle décompose ces groupes ; elle arrive à les trier soigneusement, pour en étudier le fonctionnement.

Sur la surface d'un liquide agité, quelles complications dans le jeu des ondes s'entrecroisant et se contrariant : tumulte en apparence désordonné... Et pourtant une loi simple et primitive régit ce désordre : la loi de l'ondulation..... Que cette surface s'apaise ; que la chute d'une pierre y détermine un ébranlement, le phénomène se manifeste simple et net : ride concentrique qui va s'élargissant, c'est l'ondulation. — La voilà isolée, sous sa forme élémentaire et simple.

Ainsi fait la science psychique : dans le milieu, *provisoirement inerte,* de notre vie cérébrale et nerveuse, *elle isole des images et des mouvements.*

L'état cataleptique. — Pour cet isolement expérimental, un des moyens les plus puissants est *l'état cataleptique.* Car il constitue, dans la vie psy-

chique, un milieu parfaitement inerte : « Dans la catalepsie vraie, il y a *inertie morale absolue*... c'est par là en bonne méthode que l'étude des suggestions hypnotiques doit être commencée (1). »

A la faveur de cette *inertie morale* peuvent persévérer les mouvements et les attitudes — parfois des *ensembles compliqués* de mouvements et d'attitudes — que l'opérateur veut étudier, et qu'il produit à son gré dans la vie psychique du sujet.

C'est l'élément très simple, isolé et observé, *au sein d'un milieu inerte.*

Ce sont des *attitudes qui persévèrent* : « Si on abandonne les membres dans une position nouvelle, ils ne retombent pas suivant les lois de la pesanteur, ils restent absolument immobiles à la place où on les a laissés. Les bras, les jambes, le tronc du sujet peuvent être mis dans toutes les positions même les plus étranges ; aussi a-t-on comparé tout naturellement ces sujets à des mannequins de peintre que l'on plie dans tous les sens (2). »

Ce sont encore des *mouvements qui persévèrent :* « Au lieu d'abandonner le bras dans un état d'immobilité, on le fait osciller deux ou trois fois et on le lâche au milieu du mouvement : l'oscillation persiste comme tout à l'heure le mouvement persistait. On peut ainsi communiquer aux bras, aux jambes, à la tête de ce mannequin, un mouvement qui ne s'arrêtera pas avant la fin de l'attaque (3). »

(1) Charcot. *Maladies du système nerveux*, 1887. III, 337.
(2) P. Janet, *Automatisme psychologique*, p. 15
(3) P. Janet, *op. cit.* p. 17.

Ce sont encore des *groupes compliqués* où des images et des émotions, associées à certains mouvements et à certaines attitudes, persistent dans ce naturel et tenace enchaînement : « C'est là un des « phénomènes les plus connus, les plus populaires « si on peut ainsi dire, de la catalepsie ; car il pro- « duit toujours un spectacle extraordinaire. On voit « la figure, le corps tout entier s'animer, *s'harmo- « niser avec l'attitude d'un des membres*, et prendre « une expression de saisissante réalité. A-t-on fermé « l'un des poings de Léonie, l'autre se ferme égale- « ment, les bras se lèvent dans la position de l'atta- « que, le corps se redresse, la figure change ; les « lèvres serrées, les poings fermés et les sourcils « froncés n'expriment que la colère. Ai-je mis une « main étendue près des lèvres, l'autre main s'y « place également et semble envoyer des baisers ; la « figure se modifie tout d'un coup et, au lieu d'ex- « primer la fureur — les lèvres et les yeux, tout « sourit. On peut changer indéfiniment ces attitudes, « ces poses plastiques et faire exprimer au sujet « l'amour, la prière, la terreur, la moquerie, toujours « avec une égale perfection (1). »

En résumé : « Que dans une *conscience vide*, survienne une sensation quelconque, produite par un procédé quelconque et aussitôt il y aura un mouvement. Telle est la loi que manifestent, croyons-nous, les phénomènes les plus simples de la catalepsie... Aussi, *cette sensation étant seule dans l'esprit*, n'a

(1) P. Janet, *op. cit.* p. 19.

rencontré aucun phénomène antagoniste et réducteur, elle n'a pas disparu avec l'excitation productrice, elle a subsisté et elle dure encore. Mais, en même temps qu'elle dure, elle maintient par son existence même la position du bras à laquelle elle est liée, ou plutôt dont elle est inséparable (1). »

Ainsi, pour reprendre notre comparaison, de même que l'ondulation, liquide ou sonore, se propage tant qu'elle ne rencontre point d'obstacle — et peut ainsi être observée nettement — de même persévère, dans la conscience vide, le *groupe formé* par la sensation primitive, les attitudes et les mouvements qui l'accompagnent.

Les édifices psychiques. — La science peut ainsi produire, étudier ces groupements. Elle peut en former et en observer de plus compliqués : comme le chimiste, dans ses ballons et dans ses creusets, opère la synthèse des substances simples.

La psycho-physiologie assiste pareillement à la formation de synthèses psychiques : comme on voit se produire les groupements de mosaïques dans un kaléïdoscope, comme on voit se succéder les visions dans le cinématographe, ainsi l'on voit se dérouler les synthèses d'images et de mouvements produites dans la vie psychique.

Le pouvoir de synthèse, la solidarité très étendue de phénomènes complexes (se rattachant à quelques images primitives et élémentaires) va jusqu'à expli-

(1) P. Janet, op. cit. p. 55, 56.

quer cette *trame psychique*, ce réseau de phénomènes intimement associés — capables de s'évoquer et de se rappeler mutuellement — réseau qui constitue une *mémoire individuelle* : « Les phénomènes psychiques complexes, les idées, les mouvements volontaires, le langage sont constitués chez chaque individu et à chaque moment de la vie, par des images sensibles d'une espèce déterminée, et la mémoire des phénomènes complexes dépend de la reproduction de ces images élémentaires. Si ces images ne peuvent plus être reproduites, tous les souvenirs qui y sont liés disparaissent, et quoi que l'individu puisse encore penser et parler avec des images nouvelles, il ne se souvient plus des pensées et des images précédentes. Que la reproduction des premières images redevienne possible et les souvenirs réapparaîtront tout entiers (1).»

C'est ainsi que s'expliquent les faits curieux de *mémoire alternante* chez les somnambules — les faits plus ordinaires de la *distraction* chez certains sujets. Puis le rappel de la mémoire — je veux dire : d'une certaine forme de mémoire, comprenant toute une série de souvenirs — il suffit de « la restauration momentanée d'une certaine catégorie d'images dont les sujets ont ordinairement perdu la possession. Cette modification peut être plus ou moins complète et chez certains sujets (les *distraits*) — consister simplement dans la prédominance momentanée de certaines images ordinairement négligées (2).»

(1) Janet, op. cit. p. 108.
(2) Janet, op. cit. p.109.

Le cadre de cette étude ne nous permet pas d'insister et de développer davantage. Mais il est indispensable *d'indiquer* le terme, la synthèse suprême : les synthèses psychiques dont nous venons de donner un rapide aperçu, paraissent expliquer finalement ces faits curieux appelés improprement le *dédoublement de la personnalité* (1). Ils semblent consister, au fond, dans la succession alternante de deux états de mémoire, de *deux vies psychiques* caractérisées par des souvenirs et des habitudes propres — à tel point qu'ils paraissent constituer *deux personnalités de mœurs, d'éducation, de professions différentes* (2).

(1) Voir l'abbé Piat : *La Personne humaine*, liv. I.

(2) M. Pierre Janet a étudié ces faits mystérieux avec un art d'expérimentateur consommé, et les ressources d'une puissante philosophie. Il nous sera permis néanmoins de regretter l'identification qu'il propose avec les cas de possession spirite. Reconnaissant dans le *médium* les caractères du dédoublement, tels que nous venons de les exposer, il est tenté de voir dans cette explication naturelle une explication *suffisante*. Nous ne pouvons qu'indiquer cette question très grave et y revenir en quelques mots, au cours des pages suivantes.

Chapitre III

Persistance des forces psychiques dans les faits surnaturels.

Tels sont les faits qui se produisent suivant un déterminisme rigoureux. Telles sont les lois qui s'exercent pleinement dans le domaine du rêve absolu et de *l'automatisme indépendant;* leur connaissance constitue la psycho-physiologie. Mais on les retrouve encore (bien que le phénomène résultant soit modifié), on les retrouve, disons-nous, lorsque les puissances imaginatives *asservies par les facultés supérieures,* travaillent pour ces facultés, sous leur direction et leur contrôle.

A plus forte raison, si l'ensemble desforces naturelles est dominé par un élément préternaturel, fût-ce simplement un esprit bon ou mauvais. Dans le système théologique, les sens intérieurs sont le champ d'activité spécial des esprits ; ils peuvent, dans l'ordre de choses actuel, agir sur ce merveilleux instrument de l'imagination, s'en emparer, le posséder, comme le musicien s'empare d'un instrument pour lui faire exprimer tantôt une suave mélodie, tantôt une sonnerie désordonnée.

Qu'il en soit ainsi dans certains cas — que les esprits, bons ou mauvais, puissent exercer une réelle action sur l'organisme humain aussi bien que sur

le reste du monde matériel — l'Ecriture et la Tradition catholiques l'enseignent clairement.

Mais la simplicité de la croyance populaire — l'inexactitude de certaines vulgarisations théologiques ne distinguent pas toujours soigneusement ce qu'ont distingué les grands maîtres : l'action de l'esprit d'une part — d'autre part, l'action subordonnée des forces psychiques naturelles.

Il sera donc utile de passer brièvement en revue : d'abord certains faits fréquemment relatés dans la vie des saints, des contemplatifs et des grands mystiques : extases et stigmates — puis les faits que la tradition chrétienne attribue aux esprits mauvais : tradition d'ailleurs trop souvent confirmée par de téméraires et malsaines curiosités — par d'imprudentes et même de coupables tentatives, âpres à sonder les mystères de l'au-delà.

Faits hagiographiques : extases, stigmates. — La question des extases moins que toute autre doit faire difficulté. L'ignorance seule (celle des adversaires, et trop souvent hélas ! celle des fidèles) a permis à une science légère de prendre des airs triomphants (1).

La doctrine des plus grands théologiens sur l'extase laisse le champ libre aux plus larges interpré-

(1) « Si les gens simples pensent d'une autre manière, dit le P. de Bonniot à propos de l'enseignement théologique relatif aux extases — c'est le fait de leur simplicité, et si les médecins (*des* médecins, dirions-nous) rangent, sous ce rapport, les théologiens avec les gens simples, c'est un effet de l'ignorance qui est une forme de la simplicité. » (*Le miracle et les sciences médicales*, p. 198).

tations des faits observés. Celle de Suarez a été clairement résumée par un éminent professeur (1). Nous lui laissons la parole.

« 1° L'extase véritable suppose *deux éléments essentiels* : l'un intérieur et invisible, l'activité extraordinaire des hautes facultés de l'âme, intelligence et volonté ; l'autre extérieur et apparent, l'inertie des forces inférieures manifestée par l'immobilité des membres et l'insensibilité des organes (loc. cit. xv).

2° *L'extase externe* est un effet naturel de l'extase intérieure, toutes les fois que l'âme parvient à concentrer son énergie dans une profonde contemplation. L'unique raison en est que la puissance de l'âme est limitée : absorbée par les opérations supérieures, elle cesse d'envoyer du cerveau aux membres le courant qui les vivifie. Ainsi la cause physiologique de l'anesthésie, pour Suarez, comme pour M. Charcot, c'est la rupture de communication entre les sens et le cerveau. La cause psychologique, c'est la surexcitation de l'intelligence ou plutôt de l'imagination... c'est *l'effort de l'âme pour concentrer son attention...* (l. c. xvii, 9. — xv, 6).

3° Dans les extases *même des saints*, la suspension des sens n'est point en elle-même miraculeuse : inertie, rigidité, insensibilité, tout cela découle naturellement de l'activité extraordinaire de l'intelligence. Le

(1) Suarez : *De oratione*, lib. II, cap. xii-xx. — Résumé par le R. P. Portalié, S. J., dans un article des Etudes (Mars 1892) : *L'Hypnotisme au Moyen Age*.

seul miracle c'est l'action de Dieu qui fixe le regard mobile de l'âme sur les célestes vérités et la ravit au point que les forces lui manquent pour les opérations des sens (l. c. xv, 5).

4° Mais l'*extase interne*, cette absorption totale des forces vives de l'âme dans une seule pensée, est-elle sans miracle au pouvoir de l'homme? Suarez penche *pour l'affirmative*... (l. cit. xix, 30) »

Aux siècles suivants, même doctrine : le cardinal de Lauria écrivait en 1686 (1) : «Voilà trente ans que j'assiste aux Congrégations : je l'affirme quand il est question de canoniser un serviteur de Dieu, *dans le vote sur les Miracles, on ne tient jamais compte des extases*, à moins qu'elles ne se présentent avec quelque prodige évidemment surnaturel (2) ».

Quant aux *stigmates*, on sait avec quelle largeur de vues le grand et pieux saint François de Sales cherche à y démêler la part de la nature. Il s'agit de la transfixion du séraphique stigmatisé d'Assise.

Selon notre Docteur, l'imagination, dans ce cas, a pu *tout produire sauf les plaies extérieures* : «L'âme comme forme et maîtresse du corps, usant de son pouvoir sur iceluy, imprima les douleurs des plaies dont elle était blessée, ès endroits correspondants à ceux esquels son amant les avait endurées. L'amour est admirable pour aiguiser l'imagination, afin qu'elle

(1) *De Oratione*. Opusc. 5. c. VI, p. 309. Cité par le R.P. Portalié, p. 493.

(2) Benoît XIV cite ce passage et ajoute : « Dans ce dernier cas, ce n'est pas l'extase, mais le prodige exceptionnel.... qui est approuvé comme miracle. » De canonis. S.S. Liv. III. c. 49.

pénètre jusqu'à l'extérieur... Une imagination puissante blanchit un homme en une nuit, détraque sa santé et toutes ses humeurs. L'amour fit donc passer les tourments intérieurs de ce grand amant saint François, jusques à l'extérieur et blessa le corps d'un même dard de douleur, duquel il avait blessé le cœur. Mais, de faire les ouvertures, par dehors, l'amour qui était dedans ne le pouvait bonnement faire : c'est pourquoi l'ardent séraphin, venant au secours, darda des rayons d'une clarté si pénétrante qu'elle fit réellement les plaies extérieures du crucifix en la chair, que l'amour avait imprimées intérieurement en l'âme (1). »

Faits diaboliques : Possessions. — Médiums. — Nous le répétons : l'esprit, bon ou mauvais, quand il s'empare des sens intérieurs, — imagination, instincts, tendances, — le plus souvent se borne à combiner des groupes naturels ; on y retrouvera les lois spéciales à ces groupes d'images et de tendances ; on y retrouvera donc partiellement les faits décrits par le physiologiste et le médecin.

Mais le physiologiste et le médecin auraient tort d'en conclure à l'identité du naturel et du préternaturel. Des éléments communs, des facteurs communs ne suffisent pas pour établir l'identité d'un tout. Autant vaudrait conclure l'identité de deux édifices, parce qu'ils sont construits avec des matériaux de même origine, ou même parce que les

(1) Saint François de Sales : *De l'amour de Dieu*, liv. IV, ch. 15.

détails du plan — couloirs, appartements, escaliers — offrent certaines similitudes de proportionnalité et de connexion.

« Il ne faudra donc jamais s'étonner, bien au contraire, de rencontrer telle ou telle névrose dans un énergumène. Sans doute il ne serait pas sage de conclure de la névrose à la possession, car la névrose n'est qu'une disposition : la possession est avec elle dans le même rapport que l'hypnotisme, état accidentel volontairement provoqué chez le névropathe. Mais il ne serait pas plus sage de raisonner comme le font tant de médecins, et de dire : « Voici des symptômes de névrose, donc il n'y a pas de possession. » Ce serait exactement comme si l'on disait : « Il n'y a point ici d'hypnotisme, car le sujet est névropathe. » De même que l'hypnose, la possession est un phénomène surajouté à la névrose » (1).

Que le médecin constate la névrose, que le théologien constate la possession — il n'y a ni incompatibilité ni identité.

Ce que nous avons dit de la névrose, nous pourrions le répéter du « *dédoublement de la personnalité* » dans un *médium*. Que toute une fraction de l'organisme — ayant rompu avec l'autre fraction les liens de solidarité normale — se trouve toute disposée à fonctionner — soit dans une parfaite indé-

(1) P. de Bonniot. *Possession* et *hypnotisme* (Etudes t. XLVIII, 533).

pendance, soit au service d'une activité spirituelle étrangère — quoi d'étonnant ?

Dans ce cas, il suffirait de répéter avec l'écrivain déjà fréquemment cité : l'explication de l'instrument est-elle *toute l'explication* de l'air joué par cet instrument ? des *caractères spéciaux ne peuvent-ils pas se produire*, s'imposer à l'observateur, le contraindre à conclure la présence d'un artiste étranger ? « L'organisme humain est donc un *instrument obligé*. Mais ce que l'on tire d'un instrument est à la fois effet de l'instrument et effet de celui qui l'emploie : c'est un phénomène mixte où chacune des deux causes apporte sa part. Voyez, par exemple, ce que peut le flûtiste sans flûte, ou la flûte sans flûtiste. L'organisme humain préparé par la nature, par l'éducation, par les événements et par le concours de la double vie de l'homme est un instrument d'une infinie complexité et d'une infinie variété. Qu'un agent d'une grande habileté le mette en jeu, il en tirera certainement des effets qu'un agent plus borné n'en obtiendra jamais (1). »

Récapitulation. — Ainsi l'étude *des faits* nous a fourni l'intelligence des *groupements hiérarchiques de forces* et par là nous a montré la possibilité de faits partiellement réguliers, partiellement anormaux.

Faits réguliers par rapport à un ensemble de forces — par exemple, activités chimiques, activités psychiques.

(1) P. de Bonniot. *Possession* et *hypnotisme* (ibid. p. 551).

Faits anormaux, en raison d'une activité supérieure, qui vient diriger et modifier ces ensembles.

Déjà, cet examen des faits peut bien suffire à renverser la théorie inexacte et superficielle de *l'immutabilité des lois physiques.* Il ne s'agit en somme que d'une immutabilité *relative :* immutabilité de la loi élémentaire et non du phénomène total.

L'examen des *faits concrets* pourrait donc suffire, non seulement à réfuter l'objection tirée des *analogies entre faits naturels et faits surnaturels* — objection qui tend à récuser toutes les constatations médicales, à infirmer tous les procès-verbaux, pourtant si impatiemment réclamés par l'école de Renan et de Zola — mais il suffirait encore pour écarter les tenants arriérés de cette vieille théorie : *l'immutabilité des lois.*

Malheureusement, l'étude des *faits* ne suffit pas à nombre d'intelligences, hantées par les abstractions et les formules. A la considération des *forces réelles,* des activités associées et vivantes, on s'efforce de substituer des *principes* et des *définitions* relatifs aux *lois abstraites.*

Car c'est finalement la ressource de tous ces négateurs, décidés à écarter, coûte que coûte, l'hypothèse de volontés réfléchies intervenant dans le monde visible. *Les positivistes ne font pas exception à la règle :* ils commencent par récuser le miracle, alléguant le défaut de faits et d'expériences — puis, aux faits observés — aux procès-verbaux des Congrégations Romaines comme à ceux d'un comité médical — ils opposent d'inflexibles impossibilités *théoriques.*

Chapitre IV

Les forces physiques et l'immutabilité des lois.

Examinons les diverses attitudes de ceux qui repoussent le miracle *comme notion antiscientifique.*

1° Le miracle est antiscientifique, *parce que la science expérimentale ne l'a jamais observé.*

2° Le miracle est antiscientifique, *parce que les progrès de la philosophie scientifique rendent sa notion de moins en moins acceptable.*

3° Le miracle est antiscientifique, *parce qu'il serait une dérogation aux lois de la nature.*

1° La science expérimentale ne l'a jamais observé. — C'était la grande objection de Renan ; elle est encore usuelle — en apparence très simple, exempte de toute subtilité philosophique.

Détrompez-vous : cette fin de non-recevoir, si audacieusement appuyée sur le grand mot de science expérimentale, est précisément celle qui cache le plus de pièges métaphysiques.

Dès qu'un écrivain catholique allègue certains faits — d'une suffisante authenticité historique — ils ne sont même pas mis en discussion, mais sommairement jugés indignes d'examen : cela, au nom de principes, de systèmes, et d'interprétations philosophiques.

Qu'il s'agisse *de faits extérieurs et visibles*, on proteste au nom de l'impossibilité physique. Ainsi parle M. Rabier : « Que *le témoin le plus autorisé* vienne dire qu'il a vu tout à l'heure un rocher se détacher du sol et s'élever spontanément vers le ciel, tout homme de sens tiendra son témoignage en pareil cas pour *nul et non avenu.* » (*Logique*, c. XVIII. p. 323).

Qui ne voit les abus criants où nous conduirait l'absolutisme de cette règle ? En la citant M. Fonsegrive remarque très justement : « Avec une pareille règle les hommes du moyen âge auraient eu raison de traiter de fous un Graham Bell ou un Edison. Ils auraient dû refuser toute créance au téléphone, si on leur en eût parlé... C'est en s'appuyant sur cette prétendue règle que l'Académie des sciences a refusé si longtemps d'examiner les faits d'hypnotisme qui sont maintenant si avérés. » (*Logique*, II, 130).

Qu'il s'agisse de *faits psychiques* on allègue les découvertes récentes et l'on dit avec M. Taine : « Grâce aux recherches des psychologues et des physiologistes nous commençons à connaître ces régions souterraines de l'âme et le travail latent qui s'y opère. » (1)

Ainsi, l'on se rejette sur de lointaines et problématiques analogies — qu'on fait soigneusement et péniblement ressortir — entre des faits de laboratoire,

(1) *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 juin 1891.

et tout l'ensemble de faits surnaturels allégués par la Théologie mystique et par l'Hagiographie.

Et l'on retombe dans l'objection que nous venons de réfuter.

Ainsi, récemment encore, fut accueilli un livre de réel mérite (1). Et pourtant le vénérable auteur prétendait s'en tenir à la pure méthode historique — n'apporter que des faits. Il établissait la réalité du monde préternaturel, en invoquant des autorités non suspectes — témoignages de spirites, aveux de matérialistes — les uns comme les autres entourés de toute garantie d'authenticité.

Conclusion morale à l'usage des apologistes : c'est en vain que, désertant le terrain de la philosophie — on prétendra contenter les coryphées d'une *certaine méthode expérimentale*. Longtemps encore ils opposeront aux témoignages les plus sérieux une impitoyable fin de non-recevoir.

2° Les progrès de la philosophie scientifique rendent cette notion de moins en moins acceptable. — — C'est, sous une forme un peu diverse, la dogmatique de Renan

(1) *La Science et les faits surnaturels*, par le R. P. Lescœur. Il est vrai, deux *Revues Catholiques* ont formulé le même reproche. Notamment on aurait désiré trouver dans l'auteur au moins une rapide mention des théories professées au Collège de France, théories que nous avons nous-mêmes mentionnées. — Ce reproche nous paraît peut-être un peu sévère. A notre époque, la division du travail s'impose — aux uns la méthode anecdotique — aux autres la méthode philosophique. L'auteur nous a paru surtout soucieux d'éviter les complications de cette dernière.

— et aussi celle de Littré (1). — Elle survit encore chez quelques esprits attardés.

Et pourtant, la véritable philosophie scientifique nous ramène au contraire à une conception générale de la nature, de plus en plus éloignée du déterminisme. — La meilleure expression de cette *doctrine de la contingence,* — comme on l'appelle, se trouve dans les remarquables travaux de M. Boutroux (2).

L'éminent professeur fait bien ressortir tout ce qu'il y a dans la nature de place pour la contingence. A cet effet, il insiste sur la superposition des degrés divers qu'on observe dans les forces et dans les lois — étages où s'exercent des activités hiérarchisées — groupes cohérents, caractérisés chacun par sa loi particulière, par son déterminisme spécial, mais susceptibles pourtant de subir la domination d'une acti-

(1) « Pour la science, une explication surnaturelle n'est ni vraie ni fausse, ce n'est pas une explication ; il est superflu de la combattre, parce qu'une telle hypothèse correspond à un tout autre état de l'esprit humain que celui qui a définitivement prévalu depuis que le principe de l'induction est devenu l'axiome fondamental qui règle nos actes et nos pensées... Les sciences... supposent qu'aucun agent surnaturel ne vient troubler la marche de l'humanité... » (Renan, *Questions contempor.* 2e édit. p. 223). — « Aujourd'hui que la notion des lois naturelles est devenue prépondérante, la conception des choses a changé et l'on écarte le miracle et le surnaturel de ces manifestations que j'ai rappelées et où il paraît resplendir. » (Littré, préface du livre de Salverte : *Des sciences occultes*). — Et tout récemment encore M. Sabatier écrivait : « L'idée de miracle est en train de s'évanouir à mesure que se transforme l'idée de la nature. » (*Esquisse d'une philosophie de la religion,* p. 47.)

(2) *De la contingence des lois de la nature* (2e édit.) — *De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie contemporaines.*

vité supérieure qui vient en diriger et en modifier le cours.

Et il conclut : « La doctrine de la contingence ne se borne pas à ouvrir devant la liberté, en dehors du monde, un champ infini, mais vide d'objets où elle puisse se prendre. Elle ébranle le postulatum qui rend inconcevable la liberté dans le cours des phénomènes..... *Elle se prête donc à la conception d'une liberté qui descendrait des régions suprasensibles pour venir se mêler aux phénomènes et les diriger dans des sens imprévus.*

« Dès lors, la liberté n'a pas le sort du poète, que Platon couronnait de fleurs, mais qu'il bannissait de sa république.

« Dieu n'est pas seulement le Créateur du monde : il en est aussi la Providence, et veille sur les détails aussi bien que sur l'ensemble (1). »

Par là, nous revenons à notre assertion primitive : *L'immutabilité des lois de la nature n'est qu'une immutabilité relative.*

Mais sans doute, tel fervent de la science positive ne se rendra point à cet assaut de métaphysique. — Les lois de la nature, leurs formules mathématiques et nécessaires ne cessent de le hanter.

Finalement, il faut en exorciser le spectre — il faut prendre l'objection telle que la forme un abonné des Revues scientifiques et industrielles — un lecteur des vulgarisations chimiques ou astronomiques.

(1) *De la contingence des lois de la nature*, p. 149.

3° Le miracle serait une dérogation aux lois de la nature. — Qu'est-ce qu'une loi ? Que peut bien être une dérogation ?

Les physiciens nous disent qu'une loi est *un rapport constant entre des quantités variables* (1). Cette définition peut s'éclaircir facilement, tout d'abord par des exemples très simples. En physique mécanique, c'est un *rapport* entre la vitesse d'un projectile et la chaleur que développe sa percussion sur la cible. En optique, c'est un *rapport* entre l'angle d'incidence et l'angle de réfraction du rayon lumineux. En chimie, c'est un *rapport* entre les poids de charbon et d'oxygène, d'où résulte l'acide carbonique.

Dans ces divers exemples, le rapport constant doit être considéré comme une loi parce que *sa constance persiste sous la variation des phénomènes* : c'est-à-dire lorsque varient la vitesse du projectile, l'angle d'incidence, ou le poids de la substance chimique.

Voilà ce qu'on doit entendre par une loi, voilà le véritable sens de *son immutabilité, qui n'est nullement l'immutabilité du phénomène*.

Aussi, dans le jeu d'une machine à vapeur, tandis que toutes les pièces sont dans un va-et-vient continuel ; tandis que nous constatons une incessante variation des phénomènes physiques, — chaleur, compression de la vapeur, volume qu'elle occupe, — éléments d'un *groupement* bien défini ; tandis que

(1) Jamin et Bouty, *Traité de Physique*, init.

tout change, position des organes métalliques, et valeur numérique des éléments physiques qui entrent en jeu — dans cette instabilité absolue, une chose demeure fixe : la Loi, ou les Lois.

Car on peut en considérer plusieurs : on peut envisager une loi mécanique reliant les diverses pièces métalliques, aussi bien qu'une loi physique, reliant entre eux des éléments solidaires : chaleur, compression, volume.

De même que la position d'une pièce métallique est déterminée par l'ensemble, de même la valeur d'un élément physique (chaleur, par exemple), est déterminée, ou pour ainsi dire conditionnée par les diverses valeurs constitutives du groupement. Et cette détermination — cette relation, qui est la loi — demeure essentiellement la même lorsque varient tous les éléments.

En un mot, entre le phénomène et la loi, nous trouvons cette opposition essentielle : le phénomène est variable et la loi est constante.

Si l'on veut un autre exemple : la pesanteur est très diverse aux différents points du globe ; ou, plus exactement, son *effet* est très variable. Nous avons affaire à un phénomène essentiellement changeant, et cependant sa cause : la loi de la pesanteur, est toujours la même. La variation se produit seulement entre les termes corrélatifs : distance au centre de la terre et intensité d'attraction.

Bien plus, le phénomène peut être complètement supprimé, tandis que la loi demeure : c'est ainsi que

la loi de la pesanteur subsiste quand une cause quelconque annule son effet, comme on peut le voir lorsque ma volonté libre intervient pour suspendre la chute d'une pierre.

De la sorte, nous revenons à la distinction du *phénomène et de la loi*, telle que nous l'avons établie au début de cette étude :

Loi constante — phénomène variable.

Cette distinction va nous permettre enfin de lever une équivoque fâcheuse entretenue par cette formule: *Le miracle est une dérogation aux lois de la nature*. D'excellents théologiens ont jugé, non sans raison, cette définition embarrassante, compromettante, sinon fausse (1). Pourquoi ?

Cette formule ne peut être admise qu'à la faveur d'une confusion fréquente entre la loi et le phénomène qui résulte de la loi.

Etant donné un groupement de deux, trois activités, ou plus ; — à ce groupement, qui était soumis à une loi, nous superposons un nouvel élément : le phénomène résultant sera modifié. Est-ce à dire qu'il y ait dérogation à la loi ? Oui, si l'on veut, il y a *dérogation matérielle*, en ce sens que le groupement, *matière* de la loi précédente, n'est plus le même. Mais en un sens également très vrai, le groupement s'étant compliqué, la même loi subsiste, n'est point annulée

(1) Voir le P. de Bonniot, *op. cit.*, c. I. Nous pensons avoir reproduit fidèlement, au cours de cette étude, la pensée de l'éminent et regretté philosophe. Voir aussi le très clair et très vivant opuscule de M. Gondal, *le Miracle*.

dans ses tendances, bien qu'elle comporte l'apparition d'un phénomène nouveau.

Voici un exemple très simple ; il nous est fourni par un groupe de deux éléments : un soleil et une planète. Suivant la loi de Képler la planète doit décrire une ellipse *parfaitement régulière* autour du soleil foyer. L'ellipse est le phénomène ; mais elle peut être altérée sans qu'il y ait dérogation formelle de la loi.

Il suffit de la présence d'un troisième élément ajoutant son influence perturbatrice : alors l'ellipse est sensiblement déformée ; on peut dire que la loi de Képler s'exerce encore ; mais le phénomène a été modifié.

Nous pourrions de même considérer un groupement de trois éléments qui fonctionne suivant une certaine loi ; — que ce soient trois atomes ou trois astres décrivant leurs trajectoires, peu importe.

J'altère le groupement par l'adjonction d'un quatrième élément ; qu'arrivera-t-il ? Nouveau groupement, nouvelle loi plus compliquée que la précédente ; pourtant on ne peut dire que ce soit une *dérogation formelle* à cette précédente loi . Car celle-ci se retrouve, subsiste dans la complication d'un groupement plus extensif et d'ordre supérieur.

Que ce soit en astronomie, que ce soit en chimie, ces considérations sont d'une application continuelle. Sans cesse, nous voyons les groupements s'altérer et les phénomènes se modifier par l'adjonction de nouveaux éléments. Dans tous ces exemples, le nou-

vel élément ou force modificatrice n'offre aucun caractère de supériorité hiérarchique en vertu duquel il semble supérieur au groupement modifié. C'est un nouvel astre dont l'action vient compliquer un groupe astronomique ; c'est un nouvel élément physique — une nouvelle variable — qui s'introduit dans une formule de thermodynamique ; c'est encore une nouvelle molécule qui vient modifier le sens de certaines réactions chimiques et la nature de leurs produits.

Mais nous pouvons supposer que la force modificatrice (disons simplement *élément* modificateur, si nous voulons éviter d'effaroucher un moniste) comporte des caractères spéciaux ; le métaphysicien pourra reconnaître en ce nouvel élément un titre supérieur. Il sera toujours vrai que dans le nouveau groupement plus complexe, dans la production d'un phénomène plus spécial, — soit par exemple le phénomène vital, — les lois du groupement inférieur conserveront une persistance virtuelle.

Si donc nous avons affaire à un groupement de molécules chimiques : carbone, oxygène et hydrogène ; si à ce groupement défini vient se superposer une nouvelle force, la force directrice attribuée à l'influence du principe vivant ; si à ce groupe chimique ainsi dominé par la vie nous appliquons les considérations précédentes, nous aurons le secret de cette contradiction, en apparence paradoxale : engagée dans un corps vivant, et soumise à son influence

directrice, *une combinaison chimique conserve néanmoins ses lois spéciales* ; elle les conserve persistantes, bien que modifiées dans la résultante phénoménale.

CONCLUSION

De la sorte, nous revenons aux *faits concrets* — d'ordre biologique ou psychique — nous y reconnaissons l'application du principe *abstrait* que nous venons d'expliquer. Qu'il s'agisse d'une force préternaturelle opérant dans la guérison d'une plaie, ou bien mettant en jeu les phénomènes de l'imagination, l'activité de la cause supérieure peut intervenir sans qu'il y ait une dérogation strictement formelle aux lois des activités inférieures. Et pourtant elles sont modifiées dans leur cours.

Il n'y a point, en pareil cas, de démenti donné aux lois scientifiques.

Au contraire, jusque dans l'ordre naturel, ces perturbations et dérogations partielles furent bien souvent un moyen d'étude scientifique, un indice qui fit reconnaître l'existence de la cause supérieure, ou conduisit à étudier son mode d'action.

Il suffirait de rappeler ce que nous avons dit des perturbations planétaires et de leurs déformations elliptiques. Ainsi, au frémissement d'un astre dévié de sa route, on a reconnu l'astre caché qui l'inquiétait ; et ce fut une glorieuse date pour l'astronomie française.

De même, à quoi reconnaissons-nous la vie, force

supérieure, si ce n'est aux modifications subies par l'ordre régulier des phénomènes physico-chimiques — pourtant, sans le moindre démenti donné à la régularité et à la stabilité de cet ordre ?

Ainsi, nous reconnaissons l'action divine par la déviation que sa toute-puissance imprime au cours régulier des choses : déviation, qui, en pareil cas, loin d'être un démenti infligé à la nature, en est plutôt une élévation, un ennoblissement.

C'est la profonde pensée de saint Augustin : *Ut solita sublimaret insolitis*. Le Créateur veut rehausser la splendeur de l'ordre par l'éclat des phénomènes exceptionnels ; de sorte que le miracle est une *perturbation* précieuse, un témoin, une empreinte divine qui révèle l'ordre surnaturel. Sans cette perturbation, nous aurions assurément une belle œuvre, mais un sujet d'étude limité ; des ressources précieuses feraient défaut à l'investigation. La raison pourrait bien se confiner dans un domaine restreint, privée de lumière supérieure, et la volonté se désintéresser des biens infinis. Tout au plus, une vague idée de Créateur, une aspiration indécise sans espoir ferme et sans issue probable, laissant bientôt l'homme retomber dans sa fatale impuissance et son inconsolable désespoir.

Le miracle illumine la prison et en fait un vestibule de l'éternel palais. Si l'homme est toujours captif, c'est à la façon de la chrysalide. Au delà du cours régulier des choses, il sent venir une transformation éclatante. Il sent par le travail intermittent de l'ordre

surnaturel, les premières secousses de cette révolution qui doit inaugurer l'Eternité.

Une immense espérance a traversé les cieux :
Malgré nous, vers le ciel, il faut lever les yeux.

Ainsi l'adolescent, dans ses heures de travail lent et pénible, se sent envahi par une influence mystérieuse, illuminé par l'éveil du génie. Il éprouve je ne sais quel tressaillement salutaire qui rompt la monotonie de ses efforts et lui fait entrevoir comme un rêve d'ascension glorieuse. Ainsi l'humanité, durant les progrès de son évolution historique, se sent arrachée au cours régulier des causes secondes, et toute pénétrée d'une action divine, action qui marque ses luttes temporelles du sceau de l'éternelle Providence.

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Nous pensons rendre service à ceux que préoccupent les problèmes du *préternaturel*, en reproduisant quelques pages de notre *Rapport sur l'Apologétique* (1).

Le miracle n'a point cessé d'occuper les apologistes. De plus en plus on veut y joindre l'étude des faits naturels merveilleux avec lesquels la science et l'occultisme cherchent à le confondre.

Sur cette question délicate, tout le monde connaît *le Miracle et ses contrefaçons* du R. P. de Bonniot, dont la 5ᵉ édition, enrichie d'additions notables, a paru en 1895. M. Gondal, professeur de théologie au grand séminaire de Saint-Sulpice, a traité le même sujet avec une grande distinction dans un volume très méthodique, d'une exposition éloquente et facile (*le Miracle,* 1894). En même temps paraissait un ouvrage du Dʳ Boissarie que l'on peut considérer comme une des meilleures apologies de notre époque. En lisant *Lourdes depuis 1858 jusqu'à nos jours* (1894), un esprit sérieux ne peut manquer d'être vivement impressionné, et s'il ne croit pas encore, d'être amené jusqu'au seuil d'une religion que certifient de pareils miracles. Citons encore : quatre éloquentes et persuasives conférences de M. l'abbé Frémont déjà parues dans un ouvrage : *Jésus-Christ attendu et prophétisé,* puis reproduites et complétées dans *la Divinité de*

(1) Extrait du compte rendu des travaux du *Congrès Bibliographique International* tenu à Paris (13-16 avril 1898) sous les auspices de la Société Bibliographique.

Jésus-Christ et la libre pensée (1892), et une thèse de M. Tronchère, prêtre du Puy (soutenue devant la faculté de Lyon) : *Est-il possible de constater de vrais miracles ?*

En Espagne, on trouvera dans *El Milagro* du P. J. Mir y Noguera, S. J. (Madrid, 1895), toute une importante apologétique, établissant la réalité du surnaturel et la divinité de l'Eglise, et traitant avec ampleur les questions connexes.

Les forces occultes, le merveilleux scientifique et les manifestations spirites ont grandement attiré l'attention depuis dix ans. A l'apologiste incombe une double tâche : d'une part les distinguer d'avec le miracle divin ; d'autre part, utiliser certains faits, expérimentalement constatés, pour établir ce que l'école naturaliste avait nié, ce que Renan avait tout particulièrement déclaré impossible, antiscientifique et invérifiable: l'intervention de volontés réfléchies dans la production des phénomènes matériels. Mgr Méric s'est proposé surtout le premier de ces buts, en écrivant *le Merveilleux et la science*, ouvrage dont les nombreuses éditions attestent le succès. Le R. P. Lescœur, de l'Oratoire, a insisté sur l'autre point de vue dans : *la Science et les faits surnaturels contemporains* (1897) ; Renan est pris à partie, et MM. Gibier, Crookes, etc., viennent apporter contre lui de décisifs témoignages.

Les savants chrétiens apportent un précieux concours à ces difficiles recherches. Citons : *la Stigmatisation, l'Extase divine et les Miracles de Lourdes*, par le Dr Imbert Gourbeyre (1894) ; *les Stigmates selon la science*, par le Dr Surbled (1894), et *Possessions et névroses*, par le Dr Hélot (1897).

Les nouvelles découvertes relatives à l'hypnotisme sont le centre d'études et de controverses nombreuses. Le procès de l'hypnotisme a été instruit : l'accusation et la défense ont été soutenues avec beaucoup d'ardeur, et tout récemment un ouvrage très savant, très documenté, du R. P. Coconnier, O. P., a clairement résumé les débats (*L'hypnotisme franc.* 1897).

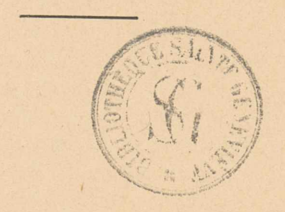


TABLE DES MATIÈRES

Imp. des Orph.-Appr., D. Fontaine, 40, rue La Fontaine, Paris.

— **Dieu auteur de la vie,** par M. l'abbé Thomas, vicaire général de Verdun. 1 vol.

— *Du même auteur :* **La Fin du monde d'après la foi et la science.** 1 vol.

— **L'Attitude du catholique devant la Science,** par G. Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine.* 1 vol.

— *Du même auteur :* **Le Catholicisme et la Religion de l'Esprit.** 1 vol.

— **Du doute à la Foi,** le besoin, les raisons, les moyens, les devoirs, la possibilité de croire, par le R. P. Tournebize, S. J. 3e édition. 1 vol.

— **La Synagogue moderne,** sa doctrine et son culte, par A. F. Saubin. 1 vol.

— **Evolution et Immutabilité de la doctrine religieuse dans l'Eglise,** par M. Prunier, supérieur au grand séminaire de Séez. 1 vol.

— **La Religion spirite,** son dogme, sa morale et ses pratiques, par I. Bertrand. 1 vol.

— **L'Hypnotisme franc et l'Hypnotisme vrai,** par le docteur Hélot, auteur de *Névroses* et *Possessions diaboliques.* 1 vol.

— **Convenance scientifique de l'Incarnation,** par Pierre Courbet, ancien élève de l'Ecole polytechnique. 1 vol.

— **L'Eglise et le Travail manuel,** par l'abbé Sabatier, du clergé de Paris, docteur en droit canon. 1 vol.

— **L'Inquisition,** son rôle religieux, politique et social, par G. Romain, auteur de : *L'Eglise et la Liberté.* 1 vol.

— **Unité de l'espèce humaine** *prouvée par la similarité des conceptions et des créations de l'homme,* par le marquis de Nadaillac. 1 vol.

— **Le Socialisme contemporain et la Propriété.** — *Aperçu historique,* par M. Gabriel Ardant, auteur de la *Question agraire.* 1 vol.

— **Pourquoi le Roman immoral est-il à la mode et pourquoi le Roman moral n'est-il pas à la mode ?** *Etude sociale et littéraire,* par G. d'Azambuja. 1 vol.

Ouvrages précédemment parus :

— **Certitudes scientifiques et Certitudes philosophiques,** par le R. P. de la Barre, S. J., professeur à l'Institut catholique de Paris. 2e édition. 1 vol.

— **L'Ame de l'homme,** par J. Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris. 2e édition. 1 vol.

— **Faut-il une religion ?** par M. l'abbé Guyot, ancien professeur de théologie. 2e édition. 1 vol.

— *Du même auteur :* **Pourquoi y a-t-il des hommes qui ne professent aucune religion ?** 2e édition. 1 vol.

— **Nécessité scientifique de l'existence de Dieu,** par P. Courbet, ancien élève de l'Ecole polytechnique. 2e édition. 1 vol.

— *Du même auteur :* **Jésus-Christ est Dieu.** 2e édition. 1 vol.

— **Etudes sur la pluralité des mondes habités et le dogme de l'Incarnation,** par le R. P. Ortolan, docteur en théologie et en

droit canonique, lauréat de l'Institut catholique de Paris, membre de l'Académie de Saint-Raymond de Penna'ort. 2ᵉ édition. **3** vol.

I. — *L'Epanouissement de la vie organique à travers les plaines de l'infini.* **1** vol.

II. — *Soleils et terres célestes.* **1** vol.

III. — *Les Humanités astrales et l'Incarnation.* **1** vol.

Chaque vol. se vend séparément.

— **L'Au-delà ou la Vie future d'après la foi et la science**, par M. l'abbé J. Laxenaire, docteur en théologie et en droit canon, et de l'Académie de Saint-Thomas-d'Aquin, professeur au grand séminaire de Saint-Dié. 2ᵉ édition. **1** vol.

— **Le Mystère de l'Eucharistie. — Aperçu scientifique**, par M. l'abbé Constant, docteur en théologie, lauréat de l'Institut catholique de Paris. 2ᵉ édition. **1** vol.

— **L'Eglise catholique et les Protestants**, par G. Romain, auteur de : *L'Eglise et la Liberté* et *Le Moyen Age fut-il une époque de ténèbres et de servitude ?* 2ᵉ édition. **1** vol.

— **Mahomet et son œuvre**, par I. L. Gondal, professeur d'apologétique et d'histoire au séminaire Saint-Sulpice. 2ᵉ édition. **1** vol.

— **Christianisme et Bouddhisme** *(Etudes orientales)*, par M. l'abbé Thomas, vicaire général de Verdun. 2ᵉ édition. **2** vol.

Première partie : *Le Bouddhisme.*

Deuxième partie : *Le Bouddhisme dans ses rapports avec le christianisme. — Ascétisme oriental et ascétisme chrétien.*

— **Où en est l'hypnotisme**, son histoire, sa nature et ses dangers, par A. Jeanniard du Dot, auteur du *Spiritisme dévoilé*. 2ᵉ édit. **1** vol.

— *Du même auteur :* **Où en est le Spiritisme**, sa nature et ses dangers. 2ᵉ édition. **1** vol.

Viennent de paraître :

— **L'Ordre de la nature et le Miracle**, faits surnaturels et forces naturelles, chimiques, psychiques, physiques, par le R. P. de la Barre, S. J., professeur à l'Institut catholique de Paris. **1** vol.

— **L'Homme et le Singe**, par M. le marquis de Nadaillac. **2** vol.

— **Opinions du jour sur les peines d'outre-tombe**. *Feu métaphorique — Universalisme — Conditionnalisme — Mitigations*, par le P. Tournebize, S. J.

— **Comment se sont formés les Evangiles**. *La question synoptique — L'Evangile de Saint Jean*, par le P. Th. Calmes, professeur au grand séminaire de Rouen. **1** vol.

— **Le Talmud et la Synagogue moderne**, par A. F. Saubin. **1** vol.

— **L'Occultisme ancien et moderne**. *Les mystères religieux de l'antiquité païenne — La kabbale maçonnique — Magie et magiciens fin de siècle*, par I. Bertrand. **1** vol.

— **L'Hypnotisme transcendant en face de la philosophie chrétienne**, ouvrage dédié au Dʳ Ch. Hélot, par A. Jeanniard du Dot. **1** vol.

Imp. des Orph.-Appr., D. Fontaine, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.